

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L6353-3 et suivants du Code du travail)

Massage Métamorphique

Formation dispensée à titre privé – Non reconnue par l'État – Non finançable par les OPCO / CPF

Article 1 – Parties au contrat

L'organisme de formation

Dénomination : Le Troisième Œil d'Esperanza – L'Académie d'Esperanza

Responsable pédagogique : Marine Deledda

Adresse : 8 chemin des Ardelières, 38590 Brézins

SIRET : 921 155 388 00017

N° de déclaration d'activité : 84381085638 (déclaration enregistrée auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes)

Email : letroisiemeoeildesperanza@gmail.com

Le stagiaire (particulier)

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Article 2 – Nature, objet, durée et programme de la formation

Intitulé de la formation : Massage Métamorphique

Nature de l'action : Action de formation – développement des compétences (Art. L.6313-1 du Code du travail)

Durée totale : 7 heures (9h00–16h30)

☐ Présentiel ☐ Distanciel ☐ Mixte

Lieu ou plateforme : Présentiel uniquement – 8 chemin des Ardelières, 38590 Brézins

Date(s) de réalisation :

Effectif concerné : Individuel ou en binôme (2 personnes maximum)

Objectif professionnel

Faciliter l'accès à l'emploi et favoriser l'évolution ou la mobilité professionnelle du stagiaire dans le domaine des pratiques de bien-être.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les origines et les fondements du massage métamorphique
- Identifier les zones réflexes et leurs correspondances énergétiques
- Maîtriser les gestes et protocoles du massage métamorphique
- Réaliser une séance complète en autonomie
- Être en capacité de pratiquer le massage métamorphique en séance individuelle auprès d'une clientèle

Programme et contenu

- Histoire et principes fondamentaux du massage métamorphique (Robert St John)
- Les zones réflexes des pieds, des mains et de la tête
- Correspondances avec la période prénatale et les schémas de vie
- Protocole complet du massage métamorphique
- Exercices pratiques guidés en binôme
- Retours personnalisés et questions/réponses
- Cadre éthique et précautions d'usage

Programme indicatif

Matin (9h00–12h30) : partie théorique – histoire, fondements, zones réflexes et correspondances.

Après-midi (13h00–16h30) : partie pratique – protocole complet, exercices et réponses aux questions.

Article 3 – Niveau de connaissances préalables requis

Prérequis : Aucun prérequis. Ouvert à toute personne souhaitant apprendre et pratiquer le massage métamorphique.

Le stagiaire certifié disposer du niveau de connaissances requis pour suivre cette formation.

Article 4 – Conditions dans lesquelles la formation est dispensée

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques via supports vidéo et PDF accessibles sur la plateforme e-learning Systeme.io
- Exercices pratiques guidés en temps réel (présentiel)
- Entraînements et mises en situation progressives
- Échanges individualisés et retours personnalisés
- Suivi post-formation via groupe Telegram privé

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports PDF complets remis à chaque stagiaire
- Vidéos démonstratives accessibles sur la plateforme Systeme.io
- Table de massage ou espace dédié aménagé
- Huiles et accessoires de massage fournis par l'organisme
- Groupe Telegram privé pour le suivi post-formation

Validation et attestation de fin de formation

- Observation des exercices pratiques réalisés en séance
- Mises en situation guidées tout au long de la formation
- Auto-évaluation du stagiaire à l'issue de la formation
- Assiduité : feuilles d'émargement signées par la formatrice et le stagiaire (présentiel)

À l'issue de la formation, une attestation de suivi mentionnant les compétences acquises est remise au stagiaire ayant participé à l'intégralité du programme. Cette attestation ne constitue pas une certification reconnue par l'État.

Article 5 – Diplômes, titres et références de la formatrice

- Marine Deledda – Infirmière diplômée d'État (IDE)
- Praticienne en massage métamorphique
- Praticienne en magnétisme et énergétique depuis 2022
- Accompagnement de plusieurs centaines de personnes en séances individuelles

Article 6 – Modalités de paiement et conditions financières

Prix total TTC : 170 € TTC

Formation non soumise à TVA – franchise en base, art. 293 B du CGI.

Modalités de règlement

- ☐ Paiement en 1 fois
- ☐ Paiement en 2 fois sans frais (2e échéance 30 jours après la 1re)

Moyens de paiement acceptés : Carte bancaire (Stripe, via Systeme.io) / PayPal / Virement / SumUp / Espèces

(ENTOURER le ou les moyens de paiement retenus)

Répartition du prix

Le prix se décompose ainsi :

- Contenu en ligne (vidéos, PDF, accès plateforme) : 40 €
- Session(s) en présentiel ou à distance : 130 € (journée présentielle)

Renonciation au droit de rétractation – Article L221-28, 13° du Code de la consommation

Conformément à l'article L221-28, 13° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Dès validation du paiement, le stagiaire reçoit un accès immédiat aux contenus numériques de la formation (vidéos, PDF, supports pédagogiques) hébergés sur la plateforme e-learning Systeme.io. Cet accès immédiat vaut livraison du contenu numérique de la formation.

En cochant la case ci-dessous, le stagiaire reconnaît expressément :

☐ J'ai pris connaissance que l'exécution de la formation commence immédiatement par la mise à disposition des contenus numériques (vidéos, PDF, supports). Je consens expressément à ce début d'exécution immédiat et **je renonce expressément à mon droit de rétractation** conformément à l'article L221-28, 13° du Code de la consommation.

En conséquence, aucun remboursement ne pourra être réclamé après accès aux contenus numériques, sauf cas de force majeure prévu à l'article 8.

En cas de circonstance exceptionnelle dûment justifiée, un report de la session individuelle ou présentielle pourra être proposé à la discrétion de l'organisme, sous réserve des disponibilités.

Conditions financières en cas de cessation anticipée (hors force majeure)

- Avant tout accès aux contenus numériques : remboursement intégral possible sur demande
- Après accès aux contenus numériques : aucun remboursement — renonciation au droit de rétractation expressément acceptée ci-dessus
- En cas d'annulation de la session par l'organisme : nouvelle date proposée dans les meilleurs délais, ou, à défaut, remboursement intégral des sommes versées au titre de la session non réalisée

Article 7 – Cadre légal et avertissements

Le présent contrat ne constitue pas un contrat de travail. La formation ne prépare pas à une certification reconnue par l'État.

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de développement des compétences prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail. Le massage métamorphique est une pratique de bien-être. Il ne constitue pas un acte médical ou paramédical et ne se substitue à aucun suivi de santé.

Conformément à l'article L6354-1 du Code du travail, en cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme prestataire rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Article 8 – Interruption du stage (force majeure – Art. L6353-7)

Conformément à l'article L6353-7 du Code du travail, si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue et justifiée, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues : le contenu en ligne auquel le stagiaire a eu accès reste dû (40 €), et les journées ou sessions non suivies lui sont remboursées (130 €). Un report peut aussi être proposé d'un commun accord ; s'il est accepté, aucun remboursement n'est dû.

Article 9 – Abandon à l'initiative du stagiaire

Si le stagiaire rompt le contrat ou ne se présente pas à la formation, en dehors des cas de force majeure prévus à l'article 8, l'intégralité du prix reste due. Aucun remboursement n'est effectué.

Article 10 – Confidentialité et propriété intellectuelle

Les deux parties s'engagent à maintenir la confidentialité des informations échangées dans le cadre de cette formation.

L'ensemble des contenus pédagogiques transmis est la propriété exclusive de Marine Deledda – Le Troisième Œil d'Esperanza. Le stagiaire bénéficie d'un droit d'usage strictement personnel et non commercial.

Toute reproduction, revente, transmission ou utilisation commerciale des contenus, même partielle, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.

Article 11 – Droit à l'image

Dans le cadre des sessions en présentiel ou en visioconférence, des photos ou captures d'écran peuvent être réalisées par l'organisme.

☐ J'autorise Le Troisième Œil d'Esperanza à utiliser mon image (photos, vidéos, captures d'écran) dans le cadre de sa communication (réseaux sociaux, site internet), sans contrepartie financière.

☐ Je refuse l'utilisation de mon image à des fins de communication.

Les témoignages écrits pourront être utilisés sous forme anonymisée, sauf opposition expresse. Le refus du droit à l'image ne conditionne en aucun cas l'accès à la formation.

Article 12 – Médiation de la consommation

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur le site du médiateur de la consommation :

MEDIATION CONSOMMATION DEVELOPPEMENT / MED CONSO DEV

www.medconsodev.eu

3 rue J. Constant Milleret – 42000 Saint-Étienne

Si le différend n'a pu être réglé à l'amiable ni par la médiation, le litige relève du tribunal compétent selon les règles de droit commun.

Article 13 – Acceptation des conditions

Je soussigné(e), déclare avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente du Troisième Œil d'Esperanza lors de mon inscription, et m'engage à respecter le présent contrat ainsi que le règlement intérieur de l'organisme.

Fait à, le :

En deux exemplaires originaux.

Signature du stagiaire <i>(précédée de « Lu et approuvé »)</i>	Signature de l'organisme de formation <i>Marine Deledda</i>
--	---